

FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
33 Avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS CEDEX 13

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54600 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Ile-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098



YZICO

conseil & expertise

Sommaire

Rapport de présentation des comptes annuels	1
1. Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de fonctionnement	5
Contributions volontaires	7
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21
3. Détail des comptes	24
Bilan détaillé	26
Compte du compte de fonctionnement	31
4. Liasse fiscale	38

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 24/11/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	12 345 927
Total des ressources	21 322 731
Résultat net comptable (Excédent)	404 159

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à VILLERS LES NANCY
Le 27/03/2026



MORELLI Frédéric
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

2025

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 729 376	3 503 479	1 225 896	1 184 295
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 000	4 000		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	164 874		164 874	164 874
Constructions	3 862 071	2 123 774	1 738 298	1 926 783
Installations techniques, matériel et outilla	859 297	712 115	147 182	80 721
Autres immobilisations corporelles	808 384	660 462	147 921	186 275
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations	68 405		68 405	68 405
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 875		25 875	22 648
Total Actif immobilisé (II)	10 522 282	7 003 831	3 518 452	3 634 001
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 410		29 410	25 060
Avances et acomptes versés sur comman	126 618		126 618	131 719
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 639 353	826 552	812 801	1 409 480
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 628 401	101 605	1 526 796	1 359 550
Charges constatées d'avance	1 121 198		1 121 198	972 963
Divers				
Valeurs mobilières de placement	212 915		212 915	719 956
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 997 736		4 997 736	4 301 193
Total Actif circulant (III)	9 755 632	928 157	8 827 475	8 919 920
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (				
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	20 277 914	7 931 988	12 345 927	12 553 920



YZICO

conseil & expertise

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	2 149 197	2 149 197
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité	2 149 197	2 149 197
Report à nouveau	-3 623 306	
Excédent ou déficit de l'exercice	404 159	-3 623 306
Situation nette (sous-total)	-1 069 950	-1 474 109
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des capitaux propres (I)	-1 069 950	-1 474 109
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total des fonds reportés et dédiés (II)		
Provisions		
Provisions pour risques	43 000	70 500
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)	43 000	70 500
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	706 141	849 910
Emprunts et dettes financières diverses	512 000	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640 886	3 474 628
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 152 415	1 664 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 106	
Autres dettes	146 534	127 060
Produits constatés d'avance	8 212 795	7 841 260
Total des dettes (IV)	13 372 877	13 957 529
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	12 345 927	12 553 920



YZICO

conseil & expertise

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations	12 849 662	48,43	12 142 269	43,36	707 393	5,83
Ventes de biens et de services	8 403 632		9 917 331		-1 513 699	-15,26
Ventes de biens	11 232	0,04	75 773	0,27	-64 541	-85,18
Ventes de prestations services	8 392 400	31,63	9 841 558	35,14	-1 449 158	-14,72
Produits de tiers financeurs	5 639 846		6 059 623		-419 776	-6,93
Concours publics et subventions d'exploita	5 208 873	19,63	5 894 200	21,05	-685 327	-11,63
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co						
Ressources liées à la générosité du public	69 438	0,26	52 761	0,19	16 677	31,61
Contributions financières	361 536	1,36	112 661	0,40	248 875	220,91
Repr. / amort., dépréc. et prov.	126 658	0,48	299 947	1,07	-173 290	-57,77
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés			140 704	0,50	-140 704	-100,00
Autres produits	822 789	3,10	770 004	2,75	52 785	6,86
Total des produits d'exploitation (I)	27 842 586	104,94	29 329 877	104,73	-1 487 291	-5,07
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	89 551	0,34	189 310	0,68	-99 759	-52,70
Variations de stock	-4 351	-0,02	862 988	3,08	-867 339	-100,50
Autres achats et charges externes	15 935 874	60,06	18 650 236	66,59	-2 714 361	-14,55
Aides financières	3 048 911	11,49	2 866 972	10,24	181 939	6,35
Impôts, taxes et versements assimilés	425 941	1,61	430 274	1,54	-4 333	-1,01
Salaires	3 838 386	14,47	4 694 394	16,76	-856 008	-18,23
Cotisations sociales	1 832 859	6,91	1 988 568	7,10	-155 709	-7,83
Dotations aux amortissements et aux dépr	868 635	3,27	1 096 920	3,92	-228 285	-20,81
Sur immob. : dotations aux amort.	503 636	1,90	501 620	1,79	2 016	0,40
Sur immob. : dotations aux dépr.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.	364 999	1,38	595 300	2,13	-230 301	-38,69
Dotations aux provisions	15 000	0,06	70 500	0,25	-55 500	-78,72
Reports en fonds dédiés						
Valeurs comptables des immo. cédées	44 628	0,17	22 952	0,08	21 677	94,45
Autres charges	1 432 643	5,40	1 521 327	5,43	-88 684	-5,83
Total des charges d'exploitation (II)	27 528 078	103,76	32 394 440	115,67	-4 866 363	-15,02
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	314 509	1,19	-3 064 563	-10,94	3 379 072	-110,26
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de	3 086	0,01	5 556	0,02	-2 469	-44,44
Autres intérêts et produits assimilées	48 369	0,18	49 201	0,18	-833	-1,69
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change	3 644	0,01	20 444	0,07	-16 799	-82,17
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	55 099	0,21	75 200	0,27	-20 101	-26,73
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assililées	34 499	0,13	18 230	0,07	16 269	89,25
Différences négatives de change	17 489	0,07	40 684	0,15	-23 195	-57,01
Valeurs comptables des immo. financières						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des charges financières (IV)	51 988	0,20	58 914	0,21	-6 926	-11,76
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	3 111	0,01	16 286	0,06	-13 175	-80,90
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	317 620	1,20	-3 048 277	-10,88	3 365 896	-110,42
Total des produits exceptionnels (V)			211 866	0,76	-211 866	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			944 796	3,37	-944 796	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			-732 931	-2,62	732 931	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-86 539	-0,33	-157 902	-0,56	71 363	-45,19
Total des produits (I + III + V)	27 897 686	105,15	29 616 943	105,75	-1 719 258	-5,80
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	27 493 527	103,63	33 240 249	118,69	-5 746 722	-17,29
EXCEDENT OU DEFICIT	404 159	1,52	-3 623 306	-12,94	4 027 464	-111,15
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Dons en nature						
Prestations en nature			298 418		-298 418	-100,00
Bénévolat	1 753 019		2 121 650		-368 630	-17,37
TOTAL	1 753 019		2 420 068		-667 048	-27,56
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite			298 418		-298 418	-100,00
Prestations en nature						
Personnel bénévole	1 753 019		2 121 650		-368 630	-17,37
TOTAL	1 753 019		2 420 068		-667 048	-27,56

Contributions volontaires

Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en fonction du nombre de jours de bénévolat effectués par les bénévoles de la Fédération lors des événements organisés en 2025. Le nombre de jours a été multiplié par une valorisation journalière. Cette valorisation a été définie en fonction des missions effectuées par les bénévoles. A défaut, une valorisation minimale correspondant au SMIC a été appliquée.

Le montant des contributions volontaires en nature lié au bénévolat de l'année 2025 s'élève donc à 1 753 019.40€.

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		298 418
Bénévolat	1 753 019	2 121 650
Total	1 753 019	2 420 068
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		298 418
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 753 019	2 121 650
Total	1 753 019	2 420 068

COMPTES ANNUELS

2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 12 345 927 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 404 159 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La Fédération française d'athlétisme (FFA) est une association loi 1901 fondée en 1920. Elle a pour missions, dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des sports, de développer, de contrôler et d'organiser la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes (piste, running, Athlé santé, jeunes), de défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme français et d'assurer la représentation de ces disciplines sur le plan international.

Les principales missions de la Fédération :

- Organiser, développer et contrôler la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes à savoir :
 - Athlétisme en stade (courses, sauts, lancers, épreuves combinées et marche athlétique)
 - Athlétisme hors stade (cross-country, running, marche nordique, trails, la course en montagne...)
- Défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme français
- Assurer la représentation de l'athlétisme français sur le plan international
- Assurer l'accès de toutes et tous à la pratique des activités physiques et sportives
- Former les dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux
- Délivrer les titres fédéraux

Faits marquants de l'année écoulée

L'année 2025, la première de la nouvelle mandature 2025-2028 a été marquée par l'application du nouveau règlement financier et des mesures prises dans le renforcement des procédures de suivi budgétaire.

Cette mise en œuvre a permis la réalisation d'un niveau d'excédent de fonctionnement de 404 159 €.

Cette rigueur a également entraîné une meilleure maîtrise de la trésorerie qui est restée positive tout au long de l'année.

Règles et méthodes comptables

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2025, et après prise en compte du résultat l'exercice 2025, les fonds propres de l'association sont négatifs à hauteur de - 1 069 950 euros. Cette situation déficitaire résulte du résultat net 2024 qui s'élevait à - 3 623 306 euros, ainsi que du résultat net 2025 qui s'élève à + 404 159 euros.

La Fédération a mis en place plusieurs actions afin de reconstituer ses fonds propres et couvrir ses besoins futurs en trésorerie :

- Un Budget 2026 de la Fédération voté par le Comité directeur du 27 mars 2026 qui ressort avec un excédent de 1 500 000 €.
- La mise en place depuis le 15 janvier 2026 du nouveau PPS (Pass Prévention Santé) payant pour les pratiquants non-licenciés à hauteur de 5 euros TTC/PPS, assorti d'un titre de participation.
- Le maintien de la pré-saisie des licences pour une remontée plus rapide de la trésorerie en provenance des Ligues.

Le plan de trésorerie à 12 mois de l'association montre que les besoins de trésorerie sont couverts par les actions arrêtées par le Comité directeur et présentées ci-dessus.

La gouvernance de l'association est confiante quant aux perspectives et considère qu'il est approprié d'arrêter les comptes dans le principe de continuité d'exploitation.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, tel qu'adapté par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, et modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable

Conformément aux dispositions prévues, l'application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 est effectuée de manière prospective et n'emporte pas de conséquences sur les comptes antérieurement approuvés.

Compte tenu des caractéristiques de la Fédération, les impacts de cette nouvelle réglementation se résument :

- Aux modèles de bilan et de compte de résultat utilisés.
- Les impacts et changement de présentation sont les suivants :
 - Une somme de 378 767 € de charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs a été reclassée dans les charges d'exploitation
 - Une somme de 116 042 € de produits exceptionnels et sur exercices antérieurs a été reclassée dans les produits d'exploitation

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 499 256	234 119		4 733 376
Immobilisations incorporelles	4 499 256	234 119		4 733 376
- Terrains	164 874			164 874
- Constructions sur sol propre	2 356 898			2 356 898
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 532 271	12 281	39 379	1 505 174
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	739 538	119 759		859 297
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	789 683	18 701		808 384
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 583 265	150 740	39 379	5 694 626
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	68 405			68 405
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 648	3 227		25 875
Immobilisations financières	91 053	3 227		94 281
TOTAL	10 173 574	388 087	39 379	10 522 282

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	234 119	150 740	3 227	388 087
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	234 119	150 740	3 227	388 087
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		39 379		39 379
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		39 379		39 379

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			3 314 962	192 518		3 507 479
Immobilisations incorporelles			3 314 962	192 518		3 507 479
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		1 405 627	47 138		1 452 765
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct	3 à 10 ans		556 758	153 629	39 379	671 008
- Installations techniques, matière et outillage industriels	4 à 10 ans		658 818	53 298		712 115
- Installations générales, agence et aménagements divers						
- Matériel de transport			10 862	3 550		14 412
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	3 à 10 ans		592 547	53 504		646 051
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			3 224 612	311 118	39 379	3 496 351
TOTAL			6 539 573	503 636	39 379	7 003 831

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 414 827 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 875		25 875
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 639 353	1 639 353	
Autres	1 628 401	1 628 401	
Charges constatées d'avance	1 121 198	1 121 198	
Total	4 414 827	4 388 952	25 875
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Redevables-Factures à établir	127 529
IJSS à recevoir	6 377
Personnel - Autres produits à recev	41 595
Total	175 501

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	647 316	364 999	84 158	928 157
Total	647 316	364 999	84 158	928 157
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		364 999	84 158	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves	2 149 197				2 149 197
Report à Nouveau		-3 623 306			-3 623 306
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 623 306	3 623 306	404 159		404 159
Situation nette	-1 474 109		404 159		-1 069 950
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	-1 474 109		404 159		-1 069 950

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	70 500	15 000	42 500		43 000
Total	70 500	15 000	42 500		43 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		15 000	42 500		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 372 877 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	706 141	144 563	561 578	
Emprunts et dettes financières divers (*)	512 000	512 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640 886	2 640 886		
Dettes fiscales et sociales	1 152 415	1 152 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 106	2 106		
Autres dettes (**)	146 534	146 534		
Produits constatés d'avance	8 212 795	8 212 795		
Total	13 372 877	12 811 299	561 578	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-356 230			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures non parvenues	599 629
Intérêts courus sur autres emprunts	12 000
Personnel - Provision CP	312 148
Personnel - Provision CET	92 230
Provision Charges Pat sur CP	143 142
Total	1 159 148

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges div constatées d avance	1 121 198		
Total	1 121 198		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA Licences - Cotisations	7 958 295		
Produits Constatés d Avance	254 500		
Total	8 212 795		

Les produits constatés d'avance s'expliquent comme suit :

- Les licences et les cotisations sont valables sur la période du premier septembre au 31 août. Par conséquent les licences et les cotisations encaissées par la FFA pour l'exercice 2025 sont encaissées en septembre 2025 pour une période allant du 01/09/2025 au 31/08/2026. Il y a donc un produit constaté d'avance pour une période de 8 mois.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	36 330	
TOTAL	36 330	

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics Subventions d'exploitation Subventions d'équilibre Subventions d'investissem			983 339		4 225 533	5 208 873
						5 208 873

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 70 personnes dont 5 apprentis.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	28	14	42	42
Employés	11	17	28	28
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	39	31	70	70

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	151 281
Engagements de crédit-bail mobilier	4 212
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts emprunt CM 7502	128
Intérêts emprunt CM 7503	9 462
Intérêts emprunt European Athletics	12 000
Autres engagements donnés	21 589
Total	177 082

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 151 281 euros

La convention collective du sport (CCN 3328) à laquelle l'association est rattachée prévoit des Indemnités de Fin de



YZICO
conseil & expertise

Autres informations

Carrière (IFC). Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été comptabilisés.

Cet état des provisions est le résultat d'un calcul théorique basé sur des règles comptables qui fournit une information sur les potentiels décaissements à venir.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les principales hypothèses de calcul de l'engagement actuariel sont les suivantes :

Méthode de calcul : ANC 2021

Augmentation annuelle des salaires : 1.50%

Rotation des effectifs : 2% pour les cadres et 3.50% pour les non cadres

Taux actualisation retenu : 4.04%

Cotisations sociales et fiscales patronales : 48% pour les cadres et 40% pour les non cadres

Âge de départ prévu : 66 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres.

Le montant prévisionnel de décaissement s'élève 151 281€ pour l'année 2025

COMPTES ANNUELS

2025

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	4 729 375,69		4 729 375,69	4 495 256,22
280500 - Amortissements des Logiciels		3 503 479,37	-3 503 479,37	-3 310 961,53
	4 729 375,69	3 503 479,37	1 225 896,32	1 184 294,69
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - Autres Immobilisations Incorporelle	4 000,00		4 000,00	4 000,00
280800 - Amortissements autres immo incorpor		4 000,00	-4 000,00	-4 000,00
	4 000,00	4 000,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
211000 - Terrain	164 874,22		164 874,22	164 874,22
	164 874,22		164 874,22	164 874,22
Constructions				
213100 - Bâtiments	2 356 897,55		2 356 897,55	2 356 897,55
213500 - Installations générales	1 505 173,91		1 505 173,91	1 532 271,38
281310 - Amortissements des bâtiments		1 452 765,44	-1 452 765,44	-1 405 627,49
281350 - Amortissem installations générales		671 008,18	-671 008,18	-556 758,40
	3 862 071,46	2 123 773,62	1 738 297,84	1 926 783,04
Installations techniques, matériel et outilla				
215100 - Installation complexes spécialisées	85 231,39		85 231,39	85 231,39
215400 - Matériels audiovisuel	112 911,37		112 911,37	112 911,37
215410 - Matériels médical	139 242,67		139 242,67	130 702,25
215420 - Matériels compétition	266 196,57		266 196,57	228 237,56
215430 - Instruments compétition	255 714,98		255 714,98	182 455,91
281510 - Amortissements installat techniques		85 231,39	-85 231,39	-84 475,91
281540 - Amortissements matériels audiovisue		93 207,29	-93 207,29	-79 962,22
281541 - Amortissements matériels médical		121 174,02	-121 174,02	-109 891,42
281542 - Amortissements matériels compétitio		227 026,30	-227 026,30	-219 060,08
281543 - Amortissements instruments compétit		185 476,38	-185 476,38	-165 428,08
	859 296,98	712 115,38	147 181,60	80 720,77
Autres immobilisations corporelles				
218200 - Matériels de transport	15 486,30		15 486,30	15 486,30
218300 - Matériels informatique	615 139,71		615 139,71	596 439,21
218400 - Mobiliers de bureau	177 757,58		177 757,58	177 757,58
281820 - Amortissements matériels transport		14 411,52	-14 411,52	-10 861,78
281830 - Amortissements matériels informatiq		573 780,22	-573 780,22	-537 403,95
281840 - Amortissements mobiliers bureau		72 270,50	-72 270,50	-55 142,56
	808 383,59	660 462,24	147 921,35	186 274,80
Immobilisations financières				
Participations				
261100 - Parts Sociales Caisse d'Epargne	38 100,00		38 100,00	38 100,00
261200 - Parts Sociales SCIC France Athletis	500,00		500,00	500,00
261300 - Parts Sociales SVIF	16 000,00		16 000,00	16 000,00
261400 - Parts Sociales Diamond League	13 805,43		13 805,43	13 805,43
	68 405,43		68 405,43	68 405,43
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements versés	25 875,11		25 875,11	22 647,82

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
	25 875,11		25 875,11	22 647,82
Total Actif immobilisé (II)	10 522 282,48	7 003 830,61	3 518 451,87	3 634 000,77
Stocks et en-cours				
Marchandises				
371200 - Stocks livres	27 221,00		27 221,00	18 491,00
371400 - Stocks Goodies	2 189,40		2 189,40	6 568,81
	29 410,40		29 410,40	25 059,81
Avances et acomptes versés sur comman				
409100 - Avce/Acpte versés Fournisseurs	126 617,97		126 617,97	131 718,69
	126 617,97		126 617,97	131 718,69
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers	576 608,03		576 608,03	1 219 054,20
411202 - Clients Revue FFA	339,18		339,18	
412000 - Ligues				421 821,82
415000 - Clubs				54 148,34
416000 - Clients douteux	694 437,66		694 437,66	
418000 - Redevables-Factures à établir	127 529,47		127 529,47	78 759,03
419290 - Clients Formations	240 438,62		240 438,62	217 288,24
419310 - Clients Espace Internet				37 766,00
419480 - Clients EKIDEN				27 714,00
419520 - Clients CF ELITE				244,00
491000 - Provisions dépréciation redevables		124 652,89	-124 652,89	-120 178,16
491100 - Provisions dépréciations financeurs				-87 500,00
491200 - Provisions dépréciations Clients		569 784,77	-569 784,77	-439 637,91
491210 - Provisions dépréciation Client OFA		132 114,24	-132 114,24	
	1 639 352,96	826 551,90	812 801,06	1 409 479,56
Autres créances				
428700 - IJSS à recevoir	6 376,94		6 376,94	2 480,15
428710 - Personnel - Autres produits à recev	41 594,80		41 594,80	
441000 - Etats - Subventions	833,32		833,32	
441200 - Structures Régionales	465 000,00		465 000,00	392 472,40
441300 - Structures Départementales	30 000,00		30 000,00	30 000,00
441400 - Structures Locales	44 500,00		44 500,00	65 500,00
442000 - Commission Européenne	18 000,00		18 000,00	18 000,00
444000 - Impôts sur les Bénéfices	244 441,00		244 441,00	211 694,00
445605 - TVA déductible à 5.5%	385,01		385,01	384,99
445610 - TVA déductible à 10%	1 632,10		1 632,10	889,44
445621 - TVA déductible à 20%	215 158,41		215 158,41	162 488,62
445670 - Crédit de TVA à reporter	412 990,00		412 990,00	
445800 - TVA à régulariser (Coll)	60 642,00		60 642,00	
445810 - TVA à régulariser (Déd)	41 947,08		41 947,08	290 515,83
445830 - Demande remboursement TVA				142 535,00
445860 - TVA déductible sur factures non par	6 836,68		6 836,68	5 250,66
451000 - Financeurs	38 063,80		38 063,80	36 463,80
452000 - Fédérations				675,00
467100 - Débiteurs divers				200,00
496000 - Provision Depeciation Débiteurs Div		101 605,00	-101 605,00	
	1 628 401,14	101 605,00	1 526 796,14	1 359 549,89

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Charges constatées d'avance				
486600 - Charges div constatées d'avance	1 121 197,72		1 121 197,72	972 963,23
	1 121 197,72		1 121 197,72	972 963,23
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508230 - Livret A Caisse Epargne	77 518,53		77 518,53	76 620,55
508260 - CSL ASSOCIATIS	135 396,75		135 396,75	600 896,02
508300 - CM - Livret OBNL triplex				42 439,16
	212 915,28		212 915,28	719 955,73
Disponibilités				
512110 - BNP PARIBAS				2 217,02
512200 - BNP PARIBAS USD				43 313,08
516000 - Crédit Mutuel - CC	4 639 023,52		4 639 023,52	3 945 639,79
516100 - Crédit Mutuel - USD	10 267,90		10 267,90	61 182,92
517100 - Caisse d'Epargne	259 795,39		259 795,39	239 197,54
517300 - Caisse d'Epargne Revue	3 055,66		3 055,66	1 000,00
517400 - Caisse d'Epargne Boutique CB	1 663,54		1 663,54	1 094,07
517500 - Caisse d'Epargne Passe Running CB	600,36		600,36	1 000,00
517900 - Caisse d'Epargne OFA	73 297,82		73 297,82	2 710,34
531100 - Caisse Principale	10 029,63		10 029,63	1 556,64
531400 - Caisse en Francs Suisse	2,37		2,37	83,12
531401 - Caisse en Livres Anglaises				265,43
531402 - Caisse en Yens Japonais				37,36
531403 - Caisses en Couronnes Suédoises				8,72
531404 - Caisse en Dollars US				1 886,60
531405 - Caisse en Livre Turque	0,07		0,07	
	4 997 736,26		4 997 736,26	4 301 192,63
Total Actif circulant (III)	9 755 631,73	928 156,90	8 827 474,83	8 919 919,54
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	20 277 914,21	7 931 987,51	12 345 926,70	12 553 920,31

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	2 149 197,05	2 149 197,05
Réserves pour projet de l'entité		
106850 - Fonds de réserve de trésorerie	2 149 197,05	2 149 197,05
	2 149 197,05	2 149 197,05
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (débitur)	-3 623 305,63	
	-3 623 305,63	
Excédent ou déficit de l'exercice	404 158,63	-3 623 305,63
Situation nette (sous-total)	-1 069 949,95	-1 474 108,58
Total des capitaux propres (I)	-1 069 949,95	-1 474 108,58
Fonds reportés et dédiés		
Total des fonds reportés et dédiés (II)		
Provisions		
Provisions pour risques		
151100 - Provision pour litiges	43 000,00	70 500,00
	43 000,00	70 500,00
Total des provisions (III)	43 000,00	70 500,00
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
164300 - Emprunt CM 7502	50 574,55	110 958,87
164400 - Emprunt CM 7503	655 566,01	738 951,29
	706 140,56	849 910,16
Emprunts et dettes financières diverses		
168100 - Autres Emprunts	500 000,00	
168800 - Intérêts courus sur autres emprunts	12 000,00	
	512 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - Fournisseurs	2 025 452,65	3 110 349,43
401700 - Athlètes-Primes dues	15 804,76	21 804,76
408100 - Fournisseurs Factures non parvenues	599 628,83	342 473,57
	2 640 886,24	3 474 627,76
Dettes fiscales et sociales		
421000 - Personnel - Rémunérations dues	8 625,86	7 599,79
427000 - Personnel - Oppositions	309,32	
428200 - Personnel - Provision CP	312 148,37	304 359,45
428600 - Personnel - Provision CET	92 229,61	211 842,27
431000 - URSSAF	134 118,51	291 416,29
437020 - Mutuelle AXA	41 548,67	41 225,82
437200 - Génération	15 234,99	14 564,75
437250 - Quatrem - Humanis	2 692,55	2 536,45
437330 - AG2R Reunica	35 796,23	81 858,48
438200 - Provision Charges Pat sur CP	143 141,56	137 913,17
438700 - IJSS à régulariser		491,68
438800 - Provision Charges Pat sur CET	44 742,51	64 449,72
442100 - Prélèvement à la source	24 698,08	52 675,89



YZICO

conseil & expertise

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
445500 - TVA à décaisser		32 962,00
445702 - TVA collectée à 2.1%	25,80	
445705 - TVA collectée à 5.5%	1 045,84	806,18
445710 - TVA Collectée à 10%		3 000,00
445721 - TVA Collectée à 20%	88 091,32	39 300,43
445800 - TVA à régulariser (Coll)		160 539,19
445870 - TVA sur Factures à établir	21 254,91	8 735,15
447100 - Taxe sur les salaires	22 607,00	30 009,15
447150 - Autre Impôts et Taxes	93 749,61	81 559,21
447200 - FP & TA	11 667,80	32 002,65
447300 - Effort de construction	15 670,30	17 880,14
448200 - Cotisations fiscales sur CP	43 016,06	46 876,33
448600 - Etat - charges à payer		67,00
	1 152 414,90	1 664 671,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
404000 - Fournisseurs d'immobilisation	2 106,00	
	2 106,00	
Autres dettes		
411202 - Clients Revue FFA		435,82
412000 - Lignes	66 054,24	
419000 - Redevables créditeurs	63 706,79	50 949,47
419380 - Clients BERCY	1 730,00	400,00
419520 - Clients CF ELITE	518,00	
419800 - Redevable avoir a etablir		25 719,35
467200 - Créditeurs divers		42 955,22
468200 - Divers Comptes Créditeurs	14 524,92	
468600 - Charges à payer		6 600,00
	146 533,95	127 059,86
Produits constatés d'avance		
487700 - PCA Licences - Cotisations	7 958 295,00	7 774 593,25
487800 - Produits Constatés d'Avance	254 500,00	66 666,67
	8 212 795,00	7 841 259,92
Total des dettes (IV)	13 372 876,65	13 957 528,89
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	12 345 926,70	12 553 920,31

**YZICO**

conseil & expertise

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations						
756100 - Cotisations clubs	361 666,66	1,36	353 760,00	1,26	7 906,66	2,24
756200 - Licences	12 059 461,03	45,45	11 417 322,05	40,77	642 138,98	5,62
756210 - Droits de Participation	136 499,00	0,51	122 426,50	0,44	14 072,50	11,49
756300 - Droits de mutations	292 035,00	1,10	248 760,00	0,89	43 275,00	17,40
	12 849 661,69	48,43	12 142 268,55	43,36	707 393,14	5,83
Ventes de biens et de services	8 403 631,87		9 917 330,97		-1 513 699,10	-15,26
Ventes de biens						
707021 - Ventes boutique ligne 2.10	4 644,77	0,02	6 813,01	0,02	-2 168,24	-31,82
707055 - Ventes boutique ligne 5.5	357,09		777,29		-420,20	-54,06
707100 - Ventes d'ouvrages-taxable	1 619,78	0,01	21 666,87	0,08	-20 047,09	-92,52
707150 - Ventes Revue-taxable			10 589,01	0,04	-10 589,01	-100,00
707250 - Ventes de CDROM taxables	760,00		1 360,00		-600,00	-44,12
707300 - Ventes d'Instruments de mesures	3 850,00	0,01	6 198,65	0,02	-2 348,65	-37,89
707500 - Ventes d'équipements (textiles)taxa			28 368,16	0,10	-28 368,16	-100,00
	11 231,64	0,04	75 772,99	0,27	-64 541,35	-85,18
Ventes de prestations services						
706100 - Firms commerciales-taxable	3 667 357,23	13,82	4 199 214,13	14,99	-531 856,90	-12,67
706200 - Droits de télévision-taxable	683 261,94	2,58	688 773,25	2,46	-5 511,31	-0,80
706300 - Prestations de services-taxable	46 577,77	0,18	961 897,55	3,43	-915 319,78	-95,16
706400 - Vente encart publicitaire taxable	235 480,42	0,89	681 940,00	2,43	-446 459,58	-65,47
706500 - Recette spectateurs taxables	724 938,66	2,73	655 029,75	2,34	69 908,91	10,67
706600 - Droits d'engagement taxable	207 545,00	0,78			207 545,00	
706700 - Fournitures équipements	1 767 380,95	6,66	1 513 767,70	5,41	253 613,25	16,75
708450 - Mise à disposition de pers. facturé	94 935,79	0,36	36 264,32	0,13	58 671,47	161,79
708600 - Ventes aux adhérents HT	92 633,00	0,35	104 341,33	0,37	-11 708,33	-11,22
708800 - Autres Produits d'Activités Annexes	12 636,40	0,05			12 636,40	
708810 - Remboursements déplacements	69 116,26	0,26	13 141,81	0,05	55 974,45	425,93
708820 - Remboursements hébergements	266 796,82	1,01	217 644,31	0,78	49 152,51	22,58
708830 - Remboursements restaurations	621,10		5 110,83	0,02	-4 489,73	-87,85
708840 - Autres rembour y compris Formation	4 604,76	0,02	288 743,00	1,03	-284 138,24	-98,41
708850 - Formation	518 514,13	1,95	475 690,00	1,70	42 824,13	9,00
	8 392 400,23	31,63	9 841 557,98	35,14	-1 449 157,75	-14,72
Produits de tiers financeurs	5 639 846,36		6 059 622,59		-419 776,23	-6,93
Concours publics et subventions d'exploita						
731000 - Concours public			43 499,99	0,16	-43 499,99	-100,00
741110 - Subvention ANS	4 197 700,00	15,82	4 986 700,00	17,81	-789 000,00	-15,82
742100 - Subventions conseils régionaux	654 239,26	2,47	410 000,00	1,46	244 239,26	59,57
743100 - Subventions conseils départementaux	111 600,00	0,42	230 000,00	0,82	-118 400,00	-51,48
744100 - Subventions communes	217 500,00	0,82	224 000,00	0,80	-6 500,00	-2,90
745100 - Organismes sociaux	27 833,28	0,10			27 833,28	
	5 208 872,54	19,63	5 894 199,99	21,05	-685 327,45	-11,63
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co						
Ressources liées à la générosité du public						
754120 - Abandons frais par bénévoles (ANC)	69 437,91	0,26	52 761,33	0,19	16 676,58	31,61
	69 437,91	0,26	52 761,33	0,19	16 676,58	31,61
Contributions financières						

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
755110 - Contributions fin AEA	6 624,04	0,02	28 887,46	0,10	-22 263,42	-77,07
755120 - Contributions fin World Athletics	85 677,06	0,32	34 922,42	0,12	50 754,64	145,34
755140 - Autres contributions fin	269 234,81	1,01	48 851,39	0,17	220 383,42	451,13
	361 535,91	1,36	112 661,27	0,40	248 874,64	220,91
Repr. / amort., dépréc. et prov.						
781000 - Rep. dépréciation redevables	25 818,38	0,10			25 818,38	
781100 - Rep. dépréciation financeurs			39 500,00	0,14	-39 500,00	-100,00
781200 - Rep. dépréciation clients	58 339,54	0,22	25 537,46	0,09	32 802,08	128,45
781500 - Reprises sur prov risques et charge	42 500,00	0,16	145 000,00	0,52	-102 500,00	-70,69
791000 - Transfert de charges d'exploitation			89 909,97	0,32	-89 909,97	-100,00
	126 657,92	0,48	299 947,43	1,07	-173 289,51	-57,77
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés						
789500 - Engagements fonds dédiés			140 703,99	0,50	-140 703,99	-100,00
			140 703,99	0,50	-140 703,99	-100,00
Autres produits						
751100 - Droits d'Organisation	166 000,00	0,63	174 693,85	0,62	-8 693,85	-4,98
751600 - Droit d'inscriptions			5 470,00	0,02	-5 470,00	-100,00
751800 - Droits Labels	281 511,83	1,06	282 721,33	1,01	-1 209,50	-0,43
751950 - Frais Inscription Agents Sportifs	3 600,00	0,01	1 200,00		2 400,00	200,00
758000 - Produit divers de gestion courante	202 530,03	0,76	2 503,17	0,01	200 026,86	NS
758100 - Pénalités Championnats	29 625,00	0,11			29 625,00	
758500 - Droits d'engagement	139 521,67	0,53	303 415,50	1,08	-163 893,83	-54,02
	822 788,53	3,10	770 003,85	2,75	52 784,68	6,86
Total des produits d'exploitation (I)	27 842 586,37	104,94	29 329 877,38	104,73	-1 487 291,01	-5,07
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
607100 - Achats d'ouvrages	1 650,00	0,01	1 585,91	0,01	64,09	4,04
607400 - Achats de matériel de compétition	-5 534,66	-0,02	38 316,14	0,14	-43 850,80	-114,44
607550 - Achats d'équipements textiles	1 273,20		95 248,25	0,34	-93 975,05	-98,66
607600 - Achats d'objets promotionnels	92 162,10	0,35	54 159,39	0,19	38 002,71	70,17
	89 550,64	0,34	189 309,69	0,68	-99 759,05	-52,70
Variations de stock						
603700 - Variation des Stocks	-4 350,59	-0,02	862 988,18	3,08	-867 338,77	-100,50
	-4 350,59	-0,02	862 988,18	3,08	-867 338,77	-100,50
Autres achats et charges externes						
604730 - Illustrations et photos	3 033,02	0,01	1 884,97	0,01	1 148,05	60,91
604740 - Impression-façonnage	30 390,32	0,11	109 081,73	0,39	-78 691,41	-72,14
604760 - Frais de conception et d'études	339 076,55	1,28	390 435,57	1,39	-51 359,02	-13,15
605100 - Matériel d'entraînement	101 259,66	0,38	51 295,18	0,18	49 964,48	97,41
605200 - Médailles	60 480,88	0,23	67 142,17	0,24	-6 661,29	-9,92
606110 - Eau	1 706,62	0,01	916,22		790,40	86,27
606120 - Electricité	34 035,36	0,13	51 584,49	0,18	-17 549,13	-34,02
606320 - Petits équipements	12 014,51	0,05	27 684,76	0,10	-15 670,25	-56,60
606410 - Fournitures de Bureau	9 904,33	0,04	13 555,91	0,05	-3 651,58	-26,94
606420 - Fournitures de duplication	15 125,53	0,06	14 325,22	0,05	800,31	5,59
606430 - Fournitures informatiques	11 118,28	0,04	10 458,17	0,04	660,11	6,31
606510 - Fournitures Médicales	19 880,78	0,07	20 763,06	0,07	-882,28	-4,25



YZICO

conseil & expertise

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606700 - Fournitures équipements	1 853 476,47	6,99	888 303,30	3,17	965 173,17	108,65
606800 - Autres fournitures	7 319,93	0,03	32 466,01	0,12	-25 146,08	-77,45
611000 - Sous-traitance générale	739 397,19	2,79	318 241,79	1,14	421 155,40	132,34
611100 - Sous-traitance Logistique	636 545,50	2,40	649 036,32	2,32	-12 490,82	-1,92
611200 - Sous-traitance Informatique	761 502,60	2,87	623 394,45	2,23	138 108,15	22,15
611300 - Sous-traitance photographique	79 971,30	0,30	86 897,65	0,31	-6 926,35	-7,97
611400 - Sous-traitance Production d'Images	1 187 342,94	4,48	1 771 963,16	6,33	-584 620,22	-32,99
611500 - Sous-traitance Animation	82 261,57	0,31	98 088,33	0,35	-15 826,76	-16,14
611600 - Sous-traitance Electrique	57 233,28	0,22	6 210,38	0,02	51 022,90	821,57
611800 - Sous-traitance Chronométrage	215 893,90	0,81	210 578,15	0,75	5 315,75	2,52
611900 - Sous-traitance sonorisation-écran	90 260,32	0,34	133 478,51	0,48	-43 218,19	-32,38
612200 - Crédit bail mobilier	17 755,62	0,07	22 085,20	0,08	-4 329,58	-19,60
613100 - Location Logiciels	230 357,77	0,87	175 454,16	0,63	54 903,61	31,29
613210 - Location salles et bureaux	106 163,09	0,40	202 048,51	0,72	-95 885,42	-47,46
613230 - Locations installations sportives	87 397,03	0,33	245 803,69	0,88	-158 406,66	-64,44
613240 - Préparation Installations Sportives	273 789,63	1,03	249 710,37	0,89	24 079,26	9,64
613250 - Location Logement			3 750,00	0,01	-3 750,00	-100,00
613510 - Location matériel informatique	752,47		1 844,91	0,01	-1 092,44	-59,21
613520 - Location matériel de duplication	23 627,98	0,09	24 222,68	0,09	-594,70	-2,46
613540 - Location matéri d'affranchissement	261,42		362,57		-101,15	-27,90
613550 - Location matériel divers	266 555,04	1,00	274 393,15	0,98	-7 838,11	-2,86
613560 - Location matériel électrique	26 967,17	0,10	25 014,54	0,09	1 952,63	7,81
613570 - Location Matériel Médical	4 219,00	0,02			4 219,00	
614000 - Charges locatives - immeuble	3 905,37	0,01	1 618,77	0,01	2 286,60	141,26
614100 - Charges locatives - parkings	6 278,85	0,02	17 939,68	0,06	-11 660,83	-65,00
615210 - Contrat de maintenance des locaux	1 817,43	0,01	1 346,97		470,46	34,93
615220 - Entretien des locaux	42 920,25	0,16	49 164,77	0,18	-6 244,52	-12,70
615510 - Entretien matériel informatique	847,22		242,94		604,28	248,74
615520 - Entretien matériel de sécurité	2 333,70	0,01	2 307,85	0,01	25,85	1,12
615560 - Entretien véhicules	14 025,59	0,05	2 817,10	0,01	11 208,49	397,87
615610 - Contrat de maintenance informatique			9 000,00	0,03	-9 000,00	-100,00
616100 - Assurances multirisques locaux	7 452,32	0,03	7 554,60	0,03	-102,28	-1,35
616300 - Assurances véhicules	2 123,47	0,01	2 021,27	0,01	102,20	5,06
616600 - Assurance responsabilité civile	2 596,76	0,01	2 596,59	0,01	0,17	0,01
616800 - Assurances Licences	325 639,70	1,23	273 750,66	0,98	51 889,04	18,95
616900 - Autres assurances	116 967,03	0,44	98 755,57	0,35	18 211,46	18,44
617100 - Recherche et évaluation	12 000,00	0,05	10 467,60	0,04	1 532,40	14,64
618100 - Documentation générale	5 516,57	0,02	22 713,33	0,08	-17 196,76	-75,71
618200 - Abonnements	57 188,82	0,22	38 742,33	0,14	18 446,49	47,61
618300 - Frais activités diverses	5 017,55	0,02	6 941,62	0,02	-1 924,07	-27,72
618500 - Frais colloques,sém,conférences	7 293,16	0,03	26 429,48	0,09	-19 136,32	-72,41
618900 - Billetterie	57 829,41	0,22	1 060 985,57	3,79	-1 003 156,16	-94,55
621100 - Personnel intérimaire			2 688,80	0,01	-2 688,80	-100,00
621400 - Personnel détaché ou prêté	297 752,12	1,12	328 014,45	1,17	-30 262,33	-9,23
622610 - Avocats	84 248,08	0,32	83 864,88	0,30	383,20	0,46
622620 - Honoraires EC	28 618,04	0,11	28 004,01	0,10	614,03	2,19
622625 - Honoraires social	31 899,40	0,12	28 497,60	0,10	3 401,80	11,94
622630 - Commissaire aux comptes	36 330,95	0,14	52 938,00	0,19	-16 607,05	-31,37

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622640 - Droits d'Auteur et de Reproduction	11 746,14	0,04	2 858,22	0,01	8 887,92	310,96
622650 - Honoraires médicaux	314 264,30	1,18	410 807,60	1,47	-96 543,30	-23,50
622680 - Autres honoraires	1 077 959,33	4,06	1 294 743,14	4,62	-216 783,81	-16,74
622681 - Commissions / honoraires	64 652,50	0,24	110 835,00	0,40	-46 182,50	-41,67
622700 - Frais d'actes et contentieux	227,74		675,23		-447,49	-66,27
622800 - Frais de conception et de création	3 810,00	0,01	1 380,00		2 430,00	176,09
622810 - Frais services de sécurité	139 747,94	0,53	154 604,79	0,55	-14 856,85	-9,61
622820 - Frais services Médicaux	32 294,41	0,12	35 186,26	0,13	-2 891,85	-8,22
623100 - Annonces et insertions	595 729,21	2,25	739 198,49	2,64	-143 469,28	-19,41
623200 - Panneaux publicitaires	26 440,37	0,10	100 827,81	0,36	-74 387,44	-73,78
623300 - Dossards	39 298,24	0,15	64 441,15	0,23	-25 142,91	-39,02
623400 - Cadeaux et récompenses	428,90		814,97		-386,07	-47,37
623500 - Affiches, tracts	6 864,46	0,03	9 113,95	0,03	-2 249,49	-24,68
623740 - Impression-façonnage	21 347,53	0,08	11 310,92	0,04	10 036,61	88,73
623750 - Flockage	36,00		22 082,68	0,08	-22 046,68	-99,84
624400 - Transports administratifs	103 171,33	0,39	79 133,16	0,28	24 038,17	30,38
625110 - Déplacements encadrement	1 252 872,14	4,72	1 626 087,18	5,81	-373 215,04	-22,95
625120 - Déplacements athlètes	866 423,58	3,27	831 178,43	2,97	35 245,15	4,24
625210 - Hébergements encadrement	932 490,68	3,51	762 246,72	2,72	170 243,96	22,33
625220 - Hébergements athlètes	710 658,72	2,68	1 444 235,88	5,16	-733 577,16	-50,79
625310 - Restauration encadrement	376 732,30	1,42	647 191,01	2,31	-270 458,71	-41,79
625320 - Restauration athlètes	75 412,32	0,28	53 423,50	0,19	21 988,82	41,16
625600 - Missions FFA	29 162,54	0,11	63 657,28	0,23	-34 494,74	-54,19
625720 - Réceptions	8 121,06	0,03	7 132,81	0,03	988,25	13,85
626310 - Affranchissements	32 733,19	0,12	38 637,29	0,14	-5 904,10	-15,28
626510 - Téléphones	10 269,74	0,04	11 033,58	0,04	-763,84	-6,92
626530 - Téléphones portables	25 364,02	0,10	28 227,22	0,10	-2 863,20	-10,14
626600 - Internet	44 523,57	0,17	89 149,81	0,32	-44 626,24	-50,06
627200 - Commissions bancaires	20 585,14	0,08	33 494,74	0,12	-12 909,60	-38,54
628200 - Autres Services Extérieurs	544 854,35	2,05	983 172,94	3,51	-438 318,59	-44,58
628500 - Frais d'archivage	29 973,65	0,11	31 474,22	0,11	-1 500,57	-4,77
	15 935 874,25	60,06	18 650 235,70	66,59	-2 714 361,45	-14,55
Aides financières						
657100 - Filiales d'accès	724 763,13	2,73	573 453,73	2,05	151 309,40	26,39
657110 - Aides ANS	500 631,62	1,89	712 904,37	2,55	-212 272,75	-29,78
657130 - Rétrocessions sur droits CNCHS	67 060,30	0,25	58 506,15	0,21	8 554,15	14,62
657140 - Aide aux structures	1 756 456,19	6,62	1 522 108,22	5,43	234 347,97	15,40
	3 048 911,24	11,49	2 866 972,47	10,24	181 938,77	6,35
Impôts, taxes et versements assimilés						
631100 - Taxes sur les salaires	275 747,88	1,04	297 028,23	1,06	-21 280,35	-7,16
631200 - Taxe d'apprentissage	23 808,86	0,09	27 022,60	0,10	-3 213,74	-11,89
631300 - Formation Continue	46 955,93	0,18	54 690,27	0,20	-7 734,34	-14,14
633400 - Effort de construction	15 670,30	0,06	17 880,14	0,06	-2 209,84	-12,36
635105 - CFE	11 864,00	0,04	11 803,00	0,04	61,00	0,52
635110 - CVAE	-67,00		134,00		-201,00	-150,00
635120 - Taxe d'habitation et Foncières	21 181,00	0,08	20 967,00	0,07	214,00	1,02
635800 - Autres impôts	8 063,00	0,03	5 875,00	0,02	2 188,00	37,24
637200 - Frais de visas	26 577,40	0,10	820,12		25 757,28	NS

**YZICO**

conseil & expertise

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
638800 - Charges fisc sur CET	-4 640,24	-0,02	-4 193,48	-0,01	-446,76	10,65
638820 - Charges fisc sur CP	779,97		-1 752,51	-0,01	2 532,48	-144,51
	425 941,10	1,61	430 274,37	1,54	-4 333,27	-1,01
Salaires						
641100 - Rémunérations brutes	2 932 091,75	11,05	3 106 495,23	11,09	-174 403,48	-5,61
641102 - Indemnités des cadres techniques	424 900,00	1,60	511 496,00	1,83	-86 596,00	-16,93
641150 - Avantages en nature	4 428,36	0,02	8 424,00	0,03	-3 995,64	-47,43
641200 - Congés payés	7 788,92	0,03	-18 231,34	-0,07	26 020,26	-142,72
641300 - Primes et gratifications	546 672,28	2,06	709 840,61	2,53	-163 168,33	-22,99
641400 - Indemnités et avantages divers	-79 042,00	-0,30	79 042,00	0,28	-158 084,00	-200,00
641430 - Indemnités RCH	42 117,12	0,16	341 865,00	1,22	-299 747,88	-87,68
641500 - Compte Epargne Temps	-40 570,66	-0,15	-44 537,79	-0,16	3 967,13	-8,91
	3 838 385,77	14,47	4 694 393,71	16,76	-856 007,94	-18,23
Cotisations sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	1 106 590,07	4,17	1 278 649,51	4,57	-172 059,44	-13,46
645250 - Mutuelle - Prévoyance	198 040,64	0,75	187 362,26	0,67	10 678,38	5,70
645330 - Caisses de retraite	294 759,20	1,11	339 839,36	1,21	-45 080,16	-13,27
645500 - Charges Soc sur CET	-19 707,21	-0,07	-18 637,50	-0,07	-1 069,71	5,74
645820 - Charges Soc sur CP	5 228,39	0,02	-8 273,36	-0,03	13 501,75	-163,20
647100 - Titres repas	98 432,80	0,37	88 192,00	0,31	10 240,80	11,61
647200 - Versement au CE	62 343,59	0,23	53 574,45	0,19	8 769,14	16,37
647300 - Titres de transport	26 180,69	0,10	28 932,05	0,10	-2 751,36	-9,51
647510 - Médecine du travail	2 190,00	0,01	7 392,00	0,03	-5 202,00	-70,37
648000 - Autres Charges de personnel	32 500,00	0,12			32 500,00	
648200 - Formation personnel FFA	30 729,40	0,12	31 537,00	0,11	-807,60	-2,56
649000 - Avantages en nature	-4 428,36	-0,02			-4 428,36	
	1 832 859,21	6,91	1 988 567,77	7,10	-155 708,56	-7,83
Dotations aux amortissements et aux dépr	868 634,70	3,27	1 096 919,70	3,92	-228 285,00	-20,81
Sur immob. : dotations aux amort.						
681110 - Dot. Amort. immo. incorporelles	192 517,84	0,73	184 481,39	0,66	8 036,45	4,36
681120 - Dot. Amort. Immo. corporelles	311 118,11	1,17	317 138,62	1,13	-6 020,51	-1,90
	503 635,95	1,90	501 620,01	1,79	2 015,94	0,40
Sur immob. : dotations aux dépr.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.						
681000 - Dot. dépréciation redevables	30 293,11	0,11	120 178,16	0,43	-89 885,05	-74,79
681100 - Dot. dépréciation financeurs	14 105,00	0,05	62 500,00	0,22	-48 395,00	-77,43
681200 - Dot. dépréciation clients	320 600,64	1,21	412 621,53	1,47	-92 020,89	-22,30
	364 998,75	1,38	595 299,69	2,13	-230 300,94	-38,69
Dotations aux provisions						
681500 - Provisions risques et ch exploitati	15 000,00	0,06	70 500,00	0,25	-55 500,00	-78,72
	15 000,00	0,06	70 500,00	0,25	-55 500,00	-78,72
Reports en fonds dédiés						
Valeurs comptables des immo. cédées						
652100 - Formation	44 628,34	0,17	22 951,61	0,08	21 676,73	94,45
	44 628,34	0,17	22 951,61	0,08	21 676,73	94,45
Autres charges						
651100 - Achat de Droits	270 114,82	1,02	484 039,93	1,73	-213 925,11	-44,20
651800 - Récompenses Athlètes	651 813,16	2,46	746 074,83	2,66	-94 261,67	-12,63



YZICO

conseil & expertise

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
653000 - Analyses contrôles antidopage	34 965,88	0,13	21 676,56	0,08	13 289,32	61,31
653100 - Examens médicaux aux athlètes	20 696,24	0,08	14 035,90	0,05	6 660,34	47,45
653110 - Examens médicaux Médecins	8 782,98	0,03	8 642,19	0,03	140,79	1,63
653120 - Examens médicaux Laboratoires	5 521,39	0,02	5 049,32	0,02	472,07	9,35
653130 - Examens médicaux CHU/CREPS/ETC	9 218,04	0,03	10 080,70	0,04	-862,66	-8,56
653200 - Matériel médical pour athlètes			539,15		-539,15	-100,00
654400 - Créances des exercices antérieurs	3 260,00	0,01	69 004,16	0,25	-65 744,16	-95,28
658000 - Charges diverses de gestion courant	382 857,76	1,44	1 812,86	0,01	381 044,90	NS
658200 - Pénalités et Amendes	3 127,97	0,01			3 127,97	
658600 - Cotisations	40 454,17	0,15	39 607,61	0,14	846,56	2,14
658800 - Charges diverses de gestion	1 830,58	0,01	120 764,08	0,43	-118 933,50	-98,48
	1 432 642,99	5,40	1 521 327,29	5,43	-88 684,30	-5,83
Total des charges d'exploitation (II)	27 528 077,65	103,76	32 394 440,49	115,67	-4 866 362,84	-15,02
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	314 508,72	1,19	-3 064 563,11	-10,94	3 379 071,83	-110,26
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de						
762100 - Revenu des titres immobilisés	3 086,42	0,01	5 555,56	0,02	-2 469,14	-44,44
	3 086,42	0,01	5 555,56	0,02	-2 469,14	-44,44
Autres intérêts et produits assimilés						
768100 - Autres produits financiers	48 368,58	0,18	49 201,21	0,18	-832,63	-1,69
	48 368,58	0,18	49 201,21	0,18	-832,63	-1,69
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
766100 - Gains de change	3 644,23	0,01	20 443,57	0,07	-16 799,34	-82,17
	3 644,23	0,01	20 443,57	0,07	-16 799,34	-82,17
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	55 099,23	0,21	75 200,34	0,27	-20 101,11	-26,73
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assililées						
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	16 312,44	0,06	5 100,82	0,02	11 211,62	219,80
661600 - Intérêts bancaires	18 186,69	0,07	12 735,13	0,05	5 451,56	42,81
668800 - Ecart de conversion Euro charge			393,74		-393,74	-100,00
	34 499,13	0,13	18 229,69	0,07	16 269,44	89,25
Différences négatives de change						
666100 - Pertes de change	17 489,19	0,07	40 684,27	0,15	-23 195,08	-57,01
	17 489,19	0,07	40 684,27	0,15	-23 195,08	-57,01
Valeurs comptables des immo. financières						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total des charges financières (IV)	51 988,32	0,20	58 913,96	0,21	-6 925,64	-11,76
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	3 110,91	0,01	16 286,38	0,06	-13 175,47	-80,90
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	317 619,63	1,20	-3 048 276,73	-10,88	3 365 896,36	-110,42
Total des produits exceptionnels (V)			211 865,54	0,76	-211 865,54	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			944 796,44	3,37	-944 796,44	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			-732 930,90	-2,62	732 930,90	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VI)						



YZICO
conseil & expertise

Compte du compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
699000 - Produits Reports arrière déficits			-53 790,00	-0,19	53 790,00	-100,00
699500 - Crédit Impôts Recherche	-86 539,00	-0,33	-104 112,00	-0,37	17 573,00	-16,88
	-86 539,00	-0,33	-157 902,00	-0,56	71 363,00	-45,19
Total des produits (I + III + V)	27 897 685,60	105,15	29 616 943,26	105,75	-1 719 257,66	-5,80
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	27 493 526,97	103,63	33 240 248,89	118,69	-5 746 721,92	-17,29
EXCEDENT OU DEFICIT	404 158,63	1,52	-3 623 305,63	-12,94	4 027 464,26	-111,15
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Dons en nature						
Prestations en nature						
871000 - Prestation en nature			298 417,92		-298 417,92	-100,00
			298 417,92		-298 417,92	-100,00
Bénévolat						
875000 - Bénévolat	1 753 019,40		2 121 649,65		-368 630,25	-17,37
	1 753 019,40		2 121 649,65		-368 630,25	-17,37
TOTAL	1 753 019,40		2 420 067,57		-667 048,17	-27,56
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
861000 - MaD gratuite de biens			298 417,92		-298 417,92	-100,00
			298 417,92		-298 417,92	-100,00
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
864000 - Personnel bénévole	1 753 019,40		2 121 649,65		-368 630,25	-17,37
	1 753 019,40		2 121 649,65		-368 630,25	-17,37
TOTAL	1 753 019,40		2 420 067,57		-667 048,17	-27,56

COMPTES ANNUELS

2025

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2026	
Exercice ouvert le		01/01/2025		et clos le		31/12/2025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal			X
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:							Adresse du siège social :				
ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME											
SIRET		7 8 4 4 4 8 7 3 0 0 0 0 2 7									
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:				
33 Avenue Pierre de Coubertin											
75640 PARIS CEDEX 13											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
							SIRET				
B ACTIVITE											
Activités exercées		Activités de clubs de sports						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal					Déficit			0	
		Bénéfice imposable à 15 %			0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %				PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)			
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
								Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)				Base d'imposition				Chiffre d'affaires			
6 Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)				Base d'imposition				Taux d'impositon			
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF											
– du prestataire :											
– du comptable : SA YZICO.											
2 Allée d'Evry 54600 VILLERS LES NANCY Tél ; 03 83 67 69 00											
– du conseil :											
Tél ;											

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2026

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		33 Avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS CEDEX 13		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		7 8 4 4 4 8 7 3 0 0 0 0 2 7				Néant ☐ *			
						Exercice N clos le, 31/12/2025			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 729 375	AG	3 503 479	1 225 896		
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 000	AK	4 000			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	164 874	AO		164 874		
		Constructions	AP	3 862 071	AQ	2 123 773	1 738 297		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	859 296	AS	712 115	147 181		
		Autres immobilisations corporelles	AT	808 383	AU	660 462	147 921		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	68 405	CT		68 405		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	25 875	BI		25 875		
	TOTAL (II)		BJ	10 522 282	BK	7 003 830	3 518 451		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	29 410	BU		29 410		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	126 617	BW		126 617		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 639 352	BY	826 551	812 801		
		Autres créances (3)	BZ	1 628 401	CA	101 605	1 526 796		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	212 915	CE		212 915		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	4 997 736	CG		4 997 736			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 121 197	CI		1 121 197			
	TOTAL (III)	CJ	9 755 631	CK	928 156	8 827 474			
	Frais d'émission d'emprunt	CW							
	Primes de remboursement des emprunts	CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	20 277 914	1A	7 931 987	12 345 926			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 149 197	
	Report à nouveau			DH	(3 623 305)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	404 158	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(1 069 949)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	43 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	43 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	706 140	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	512 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 640 886	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 152 414	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 106	
	Instrument financier à terme			DI		
	Autres dettes			EA	146 533	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	8 212 795	
TOTAL (IV)			EC	13 372 876		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 345 926		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 811 298
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME										Néant ☐ *		
				Exercice N								
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	11 231		FB			FC	11 231		
	Production vendue { biens * services *		FD			FE			FF			
			FG	8 392 400		FH			FI	8 392 400		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	8 403 631		FK			FL	8 403 631		
	Production stockée*								FM			
	Production immobilisée*								FN			
	Subventions d'exploitation								FO	5 208 872		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)								FP	126 657		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles								F1			
	Autres produits (1) (11)								FQ	14 103 424		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	27 842 586		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	89 550		
	Variation de stock (marchandises)*								FT	(4 350)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	15 935 874		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	425 941		
	Salaires et traitements*								FY	3 838 385		
	Cotisations sociales (10)								FZ	1 832 859		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations								GA	503 635	
										GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *								GC	364 998	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	15 000		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées								G1	3 048 911		
	Autres charges (12)								GE	1 477 271		
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 528 077		
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	314 508			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	3 086		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	48 368		
	Reprises sur dépréciations								GM			
	Différences positives de change								GN	3 644		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières								G2			
			Total des produits financiers (V)						GP	55 099		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	34 499		
	Différences négatives de change								GS	17 489		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées								G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT			
			Total des charges financières (VI)						GU	51 988		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 110			
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	317 619			

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(86 539)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	27 897 685
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	27 493 526
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	404 158
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	17 755
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	451 111
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	921 927
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N			
Charges exceptionnelles								Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME												Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	4 499 256		KE			KF	234 119		
CORPORELLES	Terrains						KG	164 874		KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	2 356 897		KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 532 271		KQ			KR	12 281		
				Dont Composants	M3		KS	739 538		KT			KU	119 758		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV			KW			KX			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY			KZ			LA			
		Matériel de transport*					LB	789 683		LC			LD	18 700		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE			LF			LG			
	Emballages récupérables et divers *					LH			LI			LJ				
	Immobilisations corporelles en cours						LK			LL			LM			
	Avances et acomptes						LN	5 583 264		LO			LP	150 740		
	TOTAL III															
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M			8T			
		Autres participations					8U	68 405		8V			8W			
Autres titres immobilisés					1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	22 647		1U			1V	3 227				
TOTAL IV					1Q	91 053		1R			1S	3 227				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	10 173 574		0H			0J	388 087				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1		C0	2		D0	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO			LV			LW	4 733 375		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY	164 874		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB	2 356 897		MC			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG	39 378		MH	1 505 173		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK	859 296		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport			IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS			MT	808 383		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III			IY			NG	39 378		NH	5 694 626		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			0U			M7			0W			
	Autres participations			I0			0X			0Y	68 405		0Z			
	Autres titres immobilisés			I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E			2F	25 875		2G			
	TOTAL IV			I3			NJ			NK	94 280		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4			0K	39 378		0L	10 522 282		0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D 'ATHLETISME Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME												Néant ☐ *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE	3 314 961			PF	192 517			PG				PH	3 507 479						
TOTAL I			RK	3 314 961			RM	192 517			RN				RO	3 507 479						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM	1 405 627			PN	47 137			PO				PQ	1 452 765						
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	556 758			PW	153 628			PX	39 379			PY	671 008						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	658 817			QA	53 297			QB				QC	712 115						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG							
	Matériel de transport		QH	10 861			QI	3 549			QJ				QK	14 411						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	592 546			QM	53 504			QN				QO	646 050						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU	3 224 611			QV	311 118			QW	39 379			QX	3 496 351						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	6 539 573			ØP	503 635			ØQ	39 379			ØR	7 003 830						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM									NO				
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9			Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP			SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 314 961			3 314 961
TOTAL I		3 314 961			3 314 961
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 405 627			1 405 627
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	556 758			556 758
Installations techniques, matériel et outillage industriels		658 817			658 817
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	10 861			10 861
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	592 546			592 546
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		3 224 611			3 224 611
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		6 539 573			6 539 573
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	70 500	4B	15 000	4C	42 500	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		E0		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	70 500	TV	15 000	TW	42 500	TX	43 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	647 316	6U	263 394	6V	84 158	6W	826 551
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	101 605	6Z		7A	101 605
	TOTAL III	7B	647 316	TY	364 999	TZ	84 158	UA	928 156
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	717 816	UB	379 999	UC	126 658	UD
Dont dotations et reprises – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	379 998	UF	126 657			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières			UT	25 875		UV			UW	25 875	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	694 437		694 437					
	Autres créances clients			UX	944 915		944 915					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	47 971		47 971					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	244 441		244 441					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	739 591		739 591					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	558 333		558 333					
	Groupe et associés (2)			VC	38 063		38 063					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS	1 121 197		1 121 197					
TOTAUX				VT	4 414 826		VU	4 388 951		VV	25 875	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	706 140		144 562		561 578				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	512 000		512 000						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 640 886		2 640 886						
Personnel et comptes rattachés			8C	413 313		413 313						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	417 275		417 275						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	110 417		110 417						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	211 408		211 408						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	2 106		2 106						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	146 533		146 533						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	8 212 795		8 212 795						
TOTAUX				VY	13 372 876		VZ	12 811 298		561 578		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	(356 230)		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFip N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

Néant

Exercice N. clos le :31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA404158

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(

Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

3127

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR407286

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation2A)

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

WV

WH

WP

WW

XB

I6

WZ

XA

ZX

Measures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)

HT

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dé gagée par le report en arriere de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

XG86539

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH86539

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) XI320747 déficit (II moins I) XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)* XL320747

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN

XO

Cegid Group

Désignation

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	4 051 832
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	320 747
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	3 731 084
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	3 731 084
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	7 788
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(3 623 305)				ZD			
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE			
									ZF			
	TOTAL I			0F	(3 623 305)				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(3 623 305)	
										TOTAL II	ZH	(3 623 305)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail				J7	112 300)	YQ	4 212				
	– Engagements de crédit–bail immobilier						YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance						YT	4 384 649				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	1 030 274				
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	297 752				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	683 187				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	1 142 611				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	8 397 399				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	15 935 874				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	11 797				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS		9Z	414 144				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	425 941				
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 224 921				
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 420 172				
DIVERS	– Montant brut des salaires *						0B	3 507 545				
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%				
	– Filiales et participations (liste au tableau 2059–G–SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0						ZR	1				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ			
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR			
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS					
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	PVCF 15/06/2018	5 242	5 242		
	2	PVCF 31/03/2019	15 823	15 823		
	3	PVCF 30/07/2019	832	832		
	4	SAVEHO 31/05/2019	6 898	6 898		
	5	SAVEHO 27/04/2021	10 581	10 581		
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME					Néant	X	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

Néant☒*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME																		Néant				
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025																		Durée en nombre de mois		12		
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel																YP		70				
Dont apprentis																YF		5				
Dont handicapés																YG						
Effectifs affectés à l'activité artisanale																RL						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																OA		8 403 631				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																OK		451 111				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																OL						
TOTAL 1																OX		8 854 743				
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante																OH		13 652 312				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																OE						
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial																OF		5 208 872				
Variation positive des stocks																OD		4 350				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																XT						
TOTAL 2																OM		18 865 535				
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Achats																ON		2 588 372				
Variation négative des stocks																OQ						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																OR		12 399 205				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																OS						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																OW		1 477 271				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																OU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																O9						
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante																OY		3 048 911				
TOTAL 3																OJ		19 513 761				
IV		Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée																TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		8 206 517		
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																SA		8 206 517				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														EV		X						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																GX		8 854 743				
Effectifs au sens de la CVAE																EY		70				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																HX						
Période de référence												GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation												HR			/			/				

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

78444873000027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

ADRESSE (voie)

33 Avenue Pierre de Coubertin

CODE POSTAL

75640

VILLE

PARIS CEDEX 13

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2			P5		
			Total des lignes P3 + P4		
			P6		

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 7 8 4 4 4 8 7 3 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEASSOCIATION FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

ADRESSE (voie)33 Avenue Pierre de Coubertin

CODE POSTAL75640VILLEPARIS CEDEX 13

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1
--	----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	FRANCE ATHLETISME
N° SIREN (si société établie en France)	928386788	% de détention	25.00
Adresse :	N° 33	Voie	Avenue Pierre de Coubertin
	Code Postal 75013	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032